



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14/12/2021

DELIBERATION
n° CA 2021 - 170

***Compte rendu des décisions prises par M. le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IRIT UT1 – CRB 950)***

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président,

Article unique :

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.



Le président du conseil d'administration,
Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 14/12/2021
DELIBERATION n° CA 2021 - 170
 Compte rendu des décisions prises par M. le Président
 en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
 (IRIT)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
20/10/2020	Contrat de recherche	950	Avenant contrat de collaboration de recherche CIFRE n° 2018/0774 entre UMLAUT et l'UT1C
	Choisissez un élément.		
	Choisissez un élément.		
	Choisissez un élément.		